

PAR COURRIEL

Le 8 juillet 2025

Madame Annie St-Gelais  
Coordonnatrice du secrétariat de commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)  
140, Grande Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec)  
G1R 5N6

**Objet : Projet de parc éolien Canton MacNider – Réponses aux questions de la commission (DQ25)**

Madame,

Vous trouverez à la page suivante les réponses aux deux questions posées à l'initiateur du projet par la commission le 7 juillet (DQ25).

Nous demeurons à votre entière disposition pour toute précision ou information complémentaire.

En espérant que les informations répondront aux attentes de la commission, je vous d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Alberto Prina  
Directeur de projet  
[alberto.prina@clearlightenergy.com](mailto:alberto.prina@clearlightenergy.com)

**Q1 : Il est indiqué au PR5.2 à la page 111 PDF que les 6 parc éoliens situés dans un rayon de 20 km de la zone d'étude, soit Saint-Damase I, Lac Alfred, Baie-des-Sables, Jardins d'Éoles, le Nordais et La Mitis, totalisent environ 460 éoliennes. Or, le parc le Nordais est séparé sur deux localités, soit Matane et Cap-Chat.**

**a. Veuillez préciser si le compte de 460 éoliennes inclut l'entièreté du parc le Nordais, ou seulement la portion à Matane.**

R1a) : Le chiffre de 460 éoliennes mentionné à la section PR5.2 (page 111 du PDF) correspond à une estimation avancée dans la question formulée par le MELCCFP, et non à une donnée fournie par le promoteur dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement.

Cela dit, cette estimation nous semble cohérente avec les données disponibles sur les six parcs éoliens situés dans un rayon de 20 km de la zone d'étude, qui inclus l'entièreté du parc Le Nordais, soit les éoliennes situées à la fois à Matane et à Cap-Chat.

**b. Veuillez indiquer la puissance installée totale des 6 parcs considérés.**

R1b) : Selon les données disponibles provenant de documents publics, la puissance installée totale des six parcs éoliens situés dans un rayon de 20 km de la zone d'étude est estimée à environ 683 mégawatts (MW). La répartition se résume comme suite:

<b><u>Parc éolien</u></b>	<b><u>Puissance installée (MW)</u></b>
Saint-Damase I	23,5
Lac Alfred	300
Baie-des-Sables	109,5
Jardins d'Éole	127,5
Le Nordais (Matane + Cap-Chat)	98
La Mitis	24,6
<b>Total</b>	<b>683,1 MW</b>